

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



Bulletin d'information de
l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau

L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Association agréée par Arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Responsable de la publication et adhésions :
M. HERRMANN Edgar - 7, rue Isaac Haffner - STRASBOURG-ROBERTSAU

AVRIL 1990

ADIR



LE POS DE LA ROBERTSAU

De la Robertsau d'autrefois

Les propositions de l'ADIR

- Maîtriser l'urbanisation excessive et désordonnée de notre faubourg par des moyens efficaces.
- Sauvegarder le cachet villageois et l'âme du Lauch.
- Réaliser une place publique au cœur de la Robertsau et des terrains de jeux pour les enfants.
- Prévoir et réaliser les équipements publics nécessaires pour le développement du quartier : écoles, crèches, poste.
- Eviter les voiries de transit à travers le quartier.
- Aménager les anciennes rues d'une manière originale sans trop élargir.
- Réaliser des pistes cyclables
- La cohabitation entre les installations classées dangereuses du Port aux Pétroles et un quartier de 35 000 habitants est-elle possible ?
- La « Ceinture Verte » doit devenir le « ballon d'oxygène » de Strasbourg.
- Faut-il exproprier et à quel prix ?
- La concertation est indispensable pour garantir la qualité de la vie à la Robertsau.
- L'ADIR a quelque chose à dire au sujet du POS.

Nous développons dans cet ECHO nos propositions pour le dossier du POS.

Vos réactions et vos suggestions seront les bienvenues !

NOUS EN DISCUTERONS ENSEMBLE LORS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIR LE VENDREDI 4 MAI 1990.



Le Centre de la Robertsau autrefois



**A la Robertsau de demain
Le Square de l'Europe**

ROBERTSAUVIENS

FAITES CONFIANCE A NOS ANNONCEURS

Aux Gourmets de la Robertsau

Pâtisserie - Chocolat - Traiteur - Foie gras
Vins Fins - Champagne - Alcools

Salon de Thé

avec petite restauration toute la journée : quiches, pizzas, pâtés chauds, crudités.

Une Pâtisserie

aux multiples spécialités à déguster sur place ou à emporter, gâteaux, chocolat, glaces, thés et cafés vendus au détail.

Et en plus...

Vente à emporter de vins fins, champagne, alcools et foie gras. Pour vos réceptions et buffets, livraison sur commande, même le dimanche, de pains surprises, pains aux noix, apéritifs salés et sucrés.

111, rue Bœcklin
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 88.41.82.50

Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 19 h 00
Fermé Mercredi

COIFFARELLE

- SOINS DU CHEVEU
- COUPES CLASSIQUES ET MODERNES
- BRUSHING

PHILDAR

72, RUE BÖECKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ TRICOTS

Tél. 88.31.14.06

ETABLISSEMENTS HORTICOLES

Frédéric ROTH

Choisissez vos plantes
et fleurs dans les serres



Plantes de serre et d'appartement
Bouquets et Gerbes Mortuaires
Plantes pour balcons et jardin
Travaux décoratifs

52, rue Jeanne d'Arc Tél. 88.31.16.67
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Livraison gratuite Strasbourg et Faubourgs

Photo-Ciné FRITZ

109, rue Bœcklin
67000 ROBERTSAU
Tél. 88 31 43 10

Travaux photos en 24 heures
Photos d'identité
Reportage - Mariage - Portraits



Ateliers de réparations sur place

Blanchisserie VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants
Collectivités - Particuliers

3, rte des Chasseurs - Tél. 88 31 10 01
STRASBOURG-ROBERTSAU



page

- Les propositions de l'ADIR pour le POS 1
- La réunion publique du 19.3.1990 3
- Le futur CENTRE DE LA ROBERTSAU 5
- L'union sacrée autour du Laüch 7
- Le cachet de la Robertsau 9
- Interview de Mélanie 11 - 12
- Les propositions de l'ADIR pour le POS de la Robertsau 13 - 14
- La rue Kempf - Quel Kampf ! 17
- La Route de La Wantzenau 19
- La page des Associations 21-23

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIR VENDREDI, 4 MAI 1990 à 20 h 00

Salle des Associations du « COQ BLANC »
9, rue Mélanie - ROBERTSAU

L'ECHO DE LA ROBERTSAU est votre journal

Envoyez vos articles, vos suggestions
vos coups de cœurs, etc... à

L'A.D.I.R. 7, rue Isaac HAFFNER
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

Nom

Prénom

Adresse

à transmettre à Monsieur HERRMANN

7, rue Isaac Haffner
67000 STRASBOURG ROBERTSAU

Cotisation annuelle : 40 F

Membre d'honneur : 100 F et +

Signature :

La Réunion Publique sur le P.O.S.

Lundi 19 Mars 1990

Le dossier du POS que Madame le Maire, Catherine TRAUTMANN, les Adjointes MM. Jean KLOTZ et Charles QUINTILLIANI et les urbanistes nous ont présenté est important pour l'évolution et l'avenir de la Robertsau parce qu'il détermine :

- l'urbanisation du quartier
- les nouvelles voiries et la circulation
- les équipements publics
- notre environnement et la qualité de la vie dans notre quartier.

Tout le monde il est beau

A lire les documents officiels avec les objectifs affichés on se dit que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ! On ne peut qu'être d'accord avec les grands principes énoncés à savoir :

- " le caractère spécifique de la ROBERTSAU et son environnement naturel seront protégés " !...
- " les nouvelles constructions ne devront pas modifier le visage du quartier " !...
- " les extensions seront limitées et ne porteront pas atteintes aux activités maraîchères "
- " le Port aux Pétales sera isolé par un écran boisé "
- " les Rocades auront des caractéristiques modestes "
- " les anciennes rues qui font le charme du quartier seront préservées "

La réalité est bien différente

Les jardins et les terrains maraîchers disparaissent les uns après les autres et à la place des poteaux poussent des blocs de béton, voir Rue Bœcklin, Rue des Jardiniers...

Nous dénonçons cette urbanisation excessive et désordonnée que nous constatons depuis une dizaine d'années et beaucoup de Robertsauviens avec nous.

Nous avons même la certitude que le rythme des constructions s'accélère. D'ailleurs les statistiques officielles de la Ville le confirment : de 250 logements par an en 1985 nous sommes passés à 400 en 1988 et plus de 500 en 1989.

Les maraîchers par contre diminuent rapidement : de 69 en 1960 à 16 en 1988. Il n'en restera plus que 5 ou 6 à la fin de 1990 !...

Mais qui commande ? Qui contrôle ?

La "machine immobilière" avance inextinguiblement sur les "plates-bandes" pour certains "une façon incontrôlée, pour d'autres cela est assurément une volonté délibérée de faire le maximum d'affaires dans les milieux économiques où l'argent est la préoccupation essentielle et certainement pas la qualité de l'urbanisme ou la qualité de la vie des Robertsauviens !...

Alors qui commande ! Les promoteurs ou les techniciens de la Ville ? Ou les Elus ?

La concertation Elus - Associations

L'ADIR estime que les élus doivent maîtriser l'urbanisme par les moyens réglementaires que sont le POS, les PAE = plan d'aménagement d'ensemble, les procédures du permis de construire pour définir les contraintes à imposer aux promoteurs.

En amont la concertation avec les Associations et la population est nécessaire pour mener une réflexion globale préalable à toute décision importante.

L'ADIR met beaucoup d'espoir dans cette concertation ELUS + ASSOCIATIONS + HABITANTS que nous appelons de nos vœux pour tous les grands projets de notre quartier et en premier lieu le POS et que les Elus prennent les décisions qui s'imposent pendant qu'il est encore temps !... par exemple pour le CENTRE-ROBERTSAU. Il n'est pas trop tard pour bien faire !

Alors quel urbanisme pour la Robertsau en l'An 2000

Si nous laissons faire les promoteurs et les techniciens affairistes, ils nous transformeront les espaces libres, les jardins et notre Laüch en un paysage de béton et de macadam où il ne restera plus beaucoup de verdure et le charme des petites rues avec les petites maisons et les jardins pour un paysage urbain banal et sans âme.

Les propositions de l'ADIR
voir pages 1 et 5 et 13 à 16



9 rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. : 88.41.87.77

Midi : Plat du jour
Cuisine Bourgeoise midi et soir

Fermeture Mardi à partir de 14 h
et Mercredi toute la journée
Ouvert Samedi et Dimanche



Venez déguster à votre table les viandes, poissons
et crustacés cuits sur une pierre à feu

Agence
ALSACE-LORRAINE

KO
INTERNATIONAL

LA SECURITE
le prix de votre liberté
24 h sur 24

- Installations d'alarmes et de sécurité
- Télésurveillance, télésécurité, téléalarme
- Gardiennage, intervention et assistance
- Enquêtes, investigations (ISIS)
- Formation (A.I.R. FORMATION)

Consultez-nous
sur l'annuaire
électronique
VHP
Tapez : Nom : VHP
Loc. : PARIS de
Dépt. : 75

NOUVELLE ADRESSE :

5, Avenue de la Forêt Noire
67000 Strasbourg
Tél : 88.60.04.44

Plan d'Epargne Populaire

P.E.P. ECUREUIL
L'Epargne claire et nette d'impôt.

LE CREDIT FINANCIER
Crédit de l'Etat et de l'Epargne

LA ROBERTSAU N'A PAS LE CENTRE QU'ELLE MERITE

MADAME LE MAIRE A DONNE SON ACCORD POUR L'ETUDE D'UNE PLACE CENTRALE AU COEUR DE LA ROBERTSAU

Dans le cadre de la concertation sur le POS en cours et suite à la réunion publique du quartier de la Robertsau du 19 mars dernier, nous avons l'honneur de vous soumettre nos propositions pour la réalisation d'une place publique au Centre de la Robertsau.

Nous avons noté avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction lors de cette réunion votre accord pour la mise à l'étude d'une place sur les terrains encore disponibles entre la Petite Orangerie, l'Ecole rue Adler et l'Hôpital St François comme notre Association l'a proposée à plusieurs reprises pour prévoir une place centrale au cœur de la Robertsau avec les équipements publics nécessaires à la vie et l'animation d'un quartier de 20 000 habitants : Place du marché, parc public, espace de jeux pour les enfants, bureau de poste, annexe de la mairie, commerces de proximité, parking...

Nous estimons nécessaire de prendre rapidement des mesures conservatoires sur ces terrains étant donné la pression immobilière actuelle sur la Robertsau et de modifier le POS en conséquence avant sa publication en juin 1990 par le conseil municipal et celui de la communauté urbaine de Strasbourg.

Dans le cadre du POS en cours d'élaboration, nous proposons de transférer les réserves de terrains prévues à l'emplacement D4 de la zone I NA 3 dans la Zone I NA 2.

Nous estimons que cette place publique d'une surface d'environ 2 hectares serait idéalement placée à cet endroit pour les différentes raisons ci-après :

- cet espace est situé au cœur de la Robertsau entre l'ancienne Robertsau et les nouveaux secteurs en cours de construction à l'Est et au Sud

- il est mitoyen avec les équipements publics existants de l'école Rue Adler, du Parc de la Petite Orangerie derrière l'Eglise Protestante, « centre actuel » de la vieille Robertsau mais qui manque d'espace

- il réaliserait ainsi une continuité entre les équipements existants et le Parc de l'ancien sanatorium de l'Hôpital St François dont la transformation en Maison de retraite est en cours

- il est aussi mitoyen avec l'importante voirie de « l'Axe Nord-Sud » de 28 m de largeur où est projetée la future ligne de tramway de la Robertsau et dont la station principale pourrait être implantée à ce niveau.

L'espace réservé D 4 d'une superficie de 2 ha qui prévoyait déjà un espace public planté de 0,75 ha et un groupe scolaire sur une surface de 1,50 ha (voir page 27 de la liste des emplacements réservés du POS) devrait pouvoir être déplacé à cet effet sur les plans du POS.

Nous estimons que l'école projetée sur cet espace était trop près des écoles existantes au Centre de la Robertsau et qu'il serait plus logique de prévoir un groupe scolaire dans les zones I NA 4 situées au nord-est de la Rue Mélanie, en particulier l'emplacement réservé D 11 pourrait très bien répondre à cette demande dans le cadre des nouvelles constructions d'ailleurs projetées à court terme dans cette zone.



Le Centre de la Robertsau en 1800
La première église de la Robertsau édifiée en 1339 a cédé sa place à l'actuelle église protestante en 1862.

La réalisation de cette place pourrait être intégrée à un programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E. prévu par la loi du 18.7.85 du Code de l'Urbanisme) pour cette zone I NA 2, étude à réaliser en liaison avec les projets des promoteurs en cours dans ce secteur mais où la Ville de Strasbourg et la CUS sont aussi propriétaires de nombreux terrains.

Après étude par vos Services de l'Urbanisme une réunion de synthèse pourrait avoir lieu fin avril début mai avec les Associations de quartier pour intégrer cette réalisation dans les documents du POS avant publication.

Restant à votre disposition pour toute concertation à ce sujet et comptant sur l'intérêt que vous portez à notre quartier, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux et reconnaissants.

Le Président de l'ADIR
E. HERRMANN



Le Centre de la Robertsau en 1990 !
Comparez les deux photos et jugez vous-même de l'évolution !....

BRASSERIE



Brasserie
Au Soleil d'Or

☎ **88.31.01.87**

98, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

huile **HAFSA**

Établissements B. PFISTER & Cie
Rue de l'Industrie - Z.I.
67720 HOERDT - Tél. 88.68.18.00 - Téléc 880.662



le sérieux du professionnel
au prix des grands magasins



CUISIN'elle

114-116, route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG Robertsau
Téléphone 88 41 88 62

Depuis 1908 à la Robertsau,

Albert VEIT

votre boulanger-pâtissier,
chocolatier-glaçier.

84, route de la Wantzenau - Robertsau - ☎ 88.31.19.13

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
ROBERTSAU
Tél. 88 31 36 11

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
près Sainte-Anne
Strasbourg-Robertsau Tél. 88 31 19 32

Spécialité Jambon et Pâté en Croûte / livraison à domicile

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.13.53

Restaurant **LA TAVERNE DES FLEURS**

35, rue Schott - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 18 50

Anciennement « Pot de Fleurs »

- Plat du jour • Carte
- Spécialités alsaciennes
- Possibilité banquets

M. et Mme MOROGE Patrick - Gérants

Réunion publique sur le POS du lundi 19 mars 1990

L'union sacrée autour

du « Laeuch »

Extraits D.N.A. du 21.3.90.

La Robertsau était gardée pour la bonne bouche. La dernière des réunions publiques consacrées à la présentation du POS (Plan d'occupation des sols) lui était en effet réservée. Elle a drainé plusieurs centaines de personnes, lundi soir au foyer St-Louis. Il est vrai que les enjeux sont d'importance. Les données sont faciles à exposer: il reste autant de terrains à bâtir qu'il n'y en a déjà de construits! La Robertsau est l'un des derniers, et en tout cas le plus important, réservoir de surfaces constructibles de Strasbourg.

Une place centrale

Et d'énumérer les impératifs qui ont présidé à l'élaboration du document d'urbanisme: Amélioration des liaisons avec les quartiers voisins, mise en valeur des continuités vertes, maintien du caractère spécifique des lieux... En précisant, sur ce dernier point, que « cela tient au moins autant à la volonté des habitants de la Robertsau » qu'à celle de la ville. Jean Klotz était également venu avec une bonne nouvelle. La ville va très rapidement mettre à l'étude la création d'un équipement central, une place urbaine, entre St-François et la petite Orangerie. Ce parc, situé à l'arrière de l'église protestante, sera d'ailleurs agrandi. La ville va mettre à profit l'aménagement en cours pour acquérir un ou deux hectares de terrain auprès des promoteurs.

Les présidents de l'ADIR (Association de défense des intérêts de la Robertsau), de l'ASSER (Association de sauvegarde de l'environnement de la Robertsau), après les explications techniques, donnaient leurs conclusions. Edgar Herrmann et le Dr Le Taliec argumentaient leur jugement (voir également les DNA du samedi 18 mars). Pour le premier, il manque un centre à la Robertsau. Le second se bat contre le COS (coefficient d'occupation des sols), qui donne la densité de construction, jugé trop élevé. Et l'un comme les autres voient de notables améliorations à apporter aux projets de voirie, et notamment de contournement.

L'adjoint évoquait aussi les caractéristiques de la Robertsau, les problèmes que constituent sa voirie et son assainissement. Jean Klotz a bien entendu souligné la question des « jardins de devant », qui donnent aux rues de la Robertsau leur caractère. Mais il rappelait aussi que la plupart de ces jardins appartiennent à la ville, quoique laissés à l'usage des riverains.

« Nous voulons réintroduire, leur expliquait Catherine Trautmann, dans ce tissu compliqué un peu d'organisation, éviter qu'il ne soit définitivement engorgé. » Auparavant, elle avait également affirmé que « les problèmes issus des nouvelles constructions de ces dernières années sont nés de la non-préparation. »

« Autoriser les constructions, affirmait encore le maire, ne signifie pas pour autant que d'ici demain il y aura des quantités d'immeubles construits. » Ainsi la densité du bâti ne sera pas supérieure à celle du quartier des XV. Le maire indiquait aussi que la maison des Oblats, menacée par le projet du Palais des Droits de l'Homme sera sauvée d'une manière ou d'une autre: maintenue ou démantelée.

Au passage, elle soulignait que le projet, avec le déclassement de la route de La Wantzenau, avait été approuvé en février 1988. Les questions de route reviendront souvent sur le tapis. Et notamment celle de la pénétrante est, avec la déserte du port aux pétroles, l'ouverture de la route EDF. Le tracé de la pénétrante sera modifié de manière à écorner le moins possible la forêt de la Robertsau, un souci majeur de nombre d'intervenants.

Déplacer la foire européenne

Le maire de Strasbourg est tout à fait favorable à l'idée de démanteler la foire européenne. « C'est même absolument indispensable, mais il faut trouver de nouveaux terrains. » Plusieurs hypothèses sont à l'étude. Quant à la rocade nord, expliquaient les urbanistes, elle doit traverser ces terrains du Wackan. « Un tracé tout à fait illégal », jugera en fin de réunion le conseiller général Robert Grossmann qui verrait cette rocade aller sur Schiltigheim.

La spéculation foncière revient très souvent dans les interrogations, avec son cortège d'injustices. « Suivant qu'on est du bon ou mauvais côté

de la ligne, dira une voix contenant sa colère, la situation est radicalement différente. Le seul intérêt public peut-il justifier un tel écart du prix des terrains, parfois de 1 à 20? Il faut rétablir une justice foncière en faveur des expropriés. » Cette même justice était également réclamée par l'un des représentants de l'association Zona, qui défend les intérêts des propriétaires menacés par la zone non edificandi.

Les « verts » sont montés en ligne à plusieurs reprises. Ils ont contraints le maire à de longues explications sur l'implantation de Prodir. « Et combien d'autres, ensuite? », demandait notamment Jean-Marie Brom. Qui lança également plusieurs suggestions, comme par exemple d'étendre la zone d'aménagement différencié.

Se réservant pour la fin de la soirée, le conseiller général Robert Grossmann appelait d'une voix forte à l'union des bonnes volontés. « Il n'y a pas de solution de gauche ou de droite, mais des solutions de bon sens. » Il proposait la création d'une commission consultative chargée de surveiller l'urbanisme de la Robertsau. L'idée fera son chemin, mais sous une forme un peu différente, répondra Catherine Trautmann en évoquant la création d'assemblées de quartier.

Au fil de la discussion a été dévoilé un projet d'importance, la construction de 31000 mètres carrés de logements entre la rue de la Renaissance et la clinique Ste-Anne. Mené en commun par la municipalité et des promoteurs privés, précisait l'adjoint Klotz, il est pour l'heure au stade de l'enquête d'utilité publique. Ce projet est pour Catherine Trautmann l'illustration de l'ambition de la ville pour la Robertsau. Et le prétexte d'une sérieuse mise en garde aux promoteurs immobiliers. « C'est une question de déontologie, dira le maire en parlant de la pression foncière. Il faut que nous puissions changer certaines pratiques. »

Bernard FRANTZ



Des bâtiments de valeur et des beaux arbres à sauvegarder sur le terrain réservé au Palais des Droits de l'Homme.



**la
tignasse**

*le look des
coiffures branchées*

MONTAGNE-VERTE / ☎ 88 76 56 96
ROBERTSAU / ☎ 88 31 03 11
RUE BOECKLIN - RUE SCHÖTT

Danièle

Pâtisserie - Confiserie
Chocolats Fins
Salon de Thé

64, Rue Bœcklin
Strasbourg - Robertsau
☎ 88.41.91.98

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Gérard SCHMITT

79, rue Bœcklin - Tél. 88 31 43 87
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

SPÉCIALITÉS : Jambon en croute
Charcuterie fair maison

CHEVALINE : Rossbif
Rossbif cuit à emporter
Steak de poulain
Plat du jour
Commande pour Associations

RADIO - TÉLÉ - PALACE
Théo BERNERT
VENTES - RÉPARATIONS

Distributeur Officiel
**PHILIPS
GRUNDIG
SONY**

Téléviseur couleur - Vidéo - Caméra - Hi-Fi - Laser
Congélateur - Micro-ondes - Petit ménage
Frigo - Machine à laver linge - Machine à laver vaisselle
Sonorisation Bouyer - Montage Antenne + Parabole

Système d'Alarme AJC - TALCO - DAITEM

101, route de La Wantzenau - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 04 41

ÉLECTRICITÉ

DEGANO

2, rue du Jardin Keck
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 21 27

- ★ ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- ★ CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
- ★ INSTALLATION ALARME

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

Maitre-Ramoneur diplômé

2, rue Maechling
STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 15 15

- Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc...
- Conseils et devis gratuits.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE
ET DE FERBLANTERIE



Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich - STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 14 94

- ** TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoise - éternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre etc... tuiles plates et mécaniques cartons et feutres bitumés
- ** TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

FABRICATION MÉCANIQUE
EN TREILLIS DE FIL DE FER

- Spécialités**
- Erection de clôtures complètes
 - Clôtures d'enceintes
 - Stade, Tennis, etc...
 - Grillages en tous genres :
 - Ondulé, Simple, Torsion
 - Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35 rue Bœcklin - Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.15.29

LE CACHET DE LA ROBERTSAU



VITE, DOCTEUR, UN CACHET, J'AI LA MIGRAINE!

POUR LES PETITES RUES DU LAUCH :

*Pourquoi pas des
cours urbaines ?*

Tout le monde semble d'accord pour préserver les petites ruelles du quartier, dont les dernières subsistent tant bien que mal autour de la rue du Dr François, en y voyant une des dernières caractéristiques encore visibles de ce qu'on appelle le fameux cachet de la Robertsau.

Ces ruelles sont en effet les ultimes vestiges des chemins sinueux et étroits, qui zigzaguaient entre les woërthls et les rieds, entre les champs et les zones inondables.

Les urbanistes, qui ont imaginé le projet de P.O.S., semblent moins unanimes pourtant :

- d'un côté, dans le texte de présentation, au chapitre très intéressant sur la sauvegarde du caractère de la Robertsau, ils se donnent comme objectif prioritaire de maintenir cette voirie sinueuse et étroite ;
- mais, d'un autre côté, sur les plans et dans le règlement annexés à ce texte, ils élargissent allègrement les emprises, en rognant au passage les célèbres jardins de devant, sans donner, à aucun moment, sinon des garanties, du moins des précisions sur l'aménagement futur de ces emprises.

En gros, tout sera permis. Et, de toute façon, tous les aménagements pourront être justifiés par des arguments techniques, de sécurité, de circulation ou autres.

Alors nous faisons trois propositions concrètes sur ce thème.

1. Ecrire un règlement beaucoup plus précis sur ces opérations de voiries, qui donnerait au moins l'esprit de l'aménagement envisagé pour chaque opération : opération de type rue Kempf ou bien opération de type Grand Rue ? La seule déclaration d'intention, même écrite, nous paraît, par expérience, insuffisante.

2. Là, les riverains sauraient déjà à quoi s'en tenir... Mais, - et c'est notre seconde proposition -, cela ne doit pas vous empêcher de revenir en discuter avec eux, avant de se lancer dans un aménagement. Jusqu'à nouvel ordre, les riverains restent les premiers concernés par une voirie. La moindre des choses est de leur demander leur avis. **La concertation préalable nous paraît primordiale.**

3. Enfin, pourquoi ne pas envisager, pour certaines de ces voies, un aménagement qui en ferait des « cours urbaines », c'est-à-dire, en gros, des voies dont l'aménagement serait pensé, non plus en fonction des besoins de la seule circulation automobile (ce qui donne toujours une voie assez large et deux trottoirs), mais d'abord en fonction des besoins des autres usagers : piétons, cyclistes, personnes âgées, mamans avec poussettes, etc...

Cela donnerait, par exemple, des rues largement piétonisées, pavées, avec un caniveau central, une accessibilité en voiture réservée aux riverains et à vitesse très limitée, des mails plantés, etc...

Nous pensons que de tels aménagements, un peu imaginatifs, sont possibles dans une bonne quinzaine de ruelles anciennes de la Robertsau, étant entendu que c'est leur multiplication qui leur permettra de maintenir ou de redonner un cachet à ces rues.

Marc HOFFSESS

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

HYPROMAT

28, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 19 96

ARTISAN SANITAIRE

Ernest LUDWIG

72, route des Chasseurs
67000 STRASBOURG
Téléphone : 88 41 80 79

Spécialiste en :

- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- ZINGUERIE
- ENTRETIEN D'IMMEUBLE
- DEPANNAGE RAPIDE

- QUINCAILLERIE
- ARTICLES DE MENAGES
- CADEAUX
- LISTE DE MARIAGE

Gérard HERR

anct. L. BURKENBERGER

19, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 88.31.06.08

★ Depuis plus de 50 ans au service du client ★

PIZZERIA

OTRANTO

Spécialités Italiennes + Plats à emporter

Grande Terrasse

Nouvelle Carte

63, rue des Jardiniers
67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 88.31.38.85

Plats du jour : 30 F

BOULANGERIE - PATISSERIE



10, RUE MÉLANIE
Tél. 88.31.11.22

STRASBOURG ROBERTSAU

Epicerie-Fine "METZ"

GRAND CHOIX EN FRUITS - LÉGUMES
PANIERES DE FRUITS SUR COMMANDE

Livraison à domicile

2, rue Menges - STRASBOURG - Tél. 88 31 50 36

NOUVEAU A LA ROBERTSAU
CONCESSIONNAIRE
ELECTROLUX

Electricité SANDRIN

ELECTRO-MENAGER - HIFI
TELE - VIDEO

Dépannage - Installation

17, rue Mélanie - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 62 68



Dany H.

48, rue Bœcklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
- 88 41 92 19

Pour vous Madame :

- PRÊT A PORTER - PULL
- LINGERIE
- RAYON MERCERIE

Pour vous Monsieur :

- VESTE - PANTALON - CHEMISERIE
- PULL ET SOUS VÊTEMENT

Une interview exclusive
de Mélanie Pourtalès

Mélanie d'outre-tombe

Figure légendaire de la Robertsau, la personnalité de Mélanie de Pourtalès symbolise, à elle seule, ce fameux cachet de la Robertsau, cette ambiance particulière faite d'aération et de verdure, de sérénité et de bon sens, si caractéristiques de notre faubourg. Disparue au début de ce siècle, elle reste pourtant présente dans l'inconscient de ceux qui veulent préserver ce qui reste, dans notre quartier, de ce cachet.

Nous avons imaginé Mélanie assistant à la réunion publique de l'autre jour, traditionnel temps fort de la vie robertsauvienne...

Echo : Chère Comtesse, vous avez assisté, comme beaucoup de Robertsauviens, à la réunion sur le projet de Plan d'Occupation des Sols, l'autre soir, au foyer St Louis. Peut-on connaître vos réactions sur cette soirée ?

Mélanie : Oh, ce fut une belle réunion, bien dans la tradition des grandes soirées de rencontre entre la Municipalité et les habitants de la Robertsau. L'ambiance était un peu crispée par moment, du fait des règles qui ont été données à la réunion par Mme le Maire. Elle aurait été plus spontanée, si on avait choisi de répondre tout de suite à chaque question. Cela dit, j'ai bien retrouvé mes chers Robertsauviens, passionnés, orgueilleux, un peu roublards, toujours présent dans la défense de leur quartier.

Beaucoup étaient venus pour défendre leur intérêt personnel...

Quoi de plus normal de s'inquiéter de l'avenir de sa propriété, de la sécurité de ses enfants ou de la dégradation de son cadre de vie. Toute la question est de trouver le juste équilibre entre cette défense des intérêts individuels et l'affirmation de l'intérêt de tous... Il faut faire en sorte que l'intérêt public rejoigne les intérêts individuels.

C'est-à-dire ?

Eh bien, les gens, en exprimant des doléances qui peuvent être perçues comme l'expression d'intérêts individuels, ont donné du corps à l'intérêt collectif dans le quartier. Qu'ont-ils dit ? Veiller à la qualité de l'urbanisation à venir, réduire les nuisances et les risques de pollution, garantir des voies publiques non-dangereuses pour les cyclistes, les enfants, les personnes âgées, faire des places et des endroits aérés, etc. La qualité de leur vie individuelle, c'est ça. Donc, l'intérêt public et collectif à la Robertsau, c'est ça.

Ils ont été entendus.

Oui, apparemment. Mais, ce qui m'a frappé aussi, c'est une sorte de méfiance, qu'ils ont vis-à-vis de leur Municipalité. C'est comme si les habitants de la Robertsau se méfiaient de cette sorte de citadelle technocratique qu'ils appellent « la Ville », « d'Stadt ». C'est cette méfiance qui les amène notamment à réclamer des garanties et des engagements très précis sur les opérations prévues au projet de P.O.S.

Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Peut-être par le fait qu'ils ont l'impression que les transformations de leur quartier se sont faites et se font encore sans eux, sans qu'ils aient eu vraiment prise sur ces transformations.



Comtesse Mélanie de Pourtalès

(Peinture de Winterhalter)

C'est un peu leur faute aussi, non ?

C'est vrai qu'ils n'ont jamais su vraiment se mettre d'accord entre eux. Les débats robertsauviens ont toujours été politisés, à droite ou à gauche. Il y a toujours eu une moitié du quartier qui n'a jamais eu vraiment voix au chapitre, celle qui n'était pas en phase politiquement avec les majorités municipales. Ce manque de dialogue dans le quartier peut expliquer beaucoup de choses...

Dans ce cas, la décrispation proposée par Robert Grossmann devrait vous satisfaire ou faut-il y voir une manœuvre politique ?

Je me garderais bien d'un tel procès d'intention, même s'il est toujours plus sain, dans ce type d'affaires, que les actes précèdent les paroles. Je pense que cette proposition doit être saisie au bon, pour dégager, sur le P.O.S. par exemple, une position commune des Robertsauviens. L'urgence et les délais de la procédure du P.O.S. doivent même inciter les gens des divers bords à ne pas attendre l'initiative de la Municipalité, annoncée par Mme le Maire, de mettre en place des assemblées de quartier. Que les Robertsauviens se prennent en main, démontrent qu'ils sont adultes, sans attendre qu'on vienne les inciter ou les obliger de l'extérieur. Ça aussi, c'est un beau défi !

Avez-vous une méthode à proposer pour relever le défi ?

Les gens qui en ont la volonté, trouvent toujours la bonne méthode pour aboutir. Ce qui compte, c'est la volonté, les actes et le concret. Et qu'on cesse de se prendre trop au sérieux, qu'on retrouve la sérénité que j'ai moi-même connue jadis.

Question à Madame le Maire sur la

Justice foncière

Je voudrais attirer votre attention sur une question, qui dépasse le contenu du projet de POS, mais qui me semble essentielle pour beaucoup de personnes.

En gros, un Plan d'Occupation des Sols, comme son nom l'indique, décide de ce qu'on fera des propriétés encore disponibles dans le quartier. Il décidera notamment si telle propriété gardera une affectation privée, terrain à construire par exemple, ou si elle tombera dans une emprise publique, pour permettre l'aménagement d'équipements d'intérêt public : voirie, école, stade, espaces verts, etc.

Et, s'il y a beaucoup de monde dans cette salle ce soir, c'est que ce choix n'est pas neutre, parce qu'il y a des répercussions très importantes sur la valeur de chaque propriété, parce que, concrètement, d'un simple coup de crayon, un urbaniste décide, par exemple, qu'un terrain vaut 100.000 F de l'are ou, au mieux, 5.000 F de l'are.

C'est vrai que le problème n'est pas simple : il faut des terrains à construire, il faut aussi des terrains pour des équipements publics et des espaces verts. Il se pose partout ailleurs, mais plus crucialement ici, du fait que la Robertsau est l'un des seuls réservoirs de terrains encore disponibles à court terme pour l'extension de la ville. Cette pression foncière a fait vertigineusement monter les prix des terrains à construire, alors que les terrains non-constructibles pour cause d'intérêt public, ont stagné.

Je passe sur tous les problèmes qu'un tel écart de prix peut engendrer socialement, entre les veinards et les expropriés. Je passe de même sur toutes les belles choses qu'il a été impossible de faire à la Robertsau à cause de ça. Je pose simplement une question de justice : le seul intérêt public peut-il justifier encore une telle différence de prix, un tel écart de 1 à 20 ?

Si on répond non à cette question :

- soit, on maîtrise la pression foncière, et donc l'inflation des prix de vente des terrains, mais est-ce possible et avec quels moyens ?
- soit, on augmente l'indemnité des propriétaires expropriés, mais y êtes-vous disposés ? Ne pensez-vous pas qu'il y a, dans cette question une dimension sociale, voire morale, dont ce serait l'honneur de votre Municipalité de prendre toute l'ampleur.

Marc HOFFSESS

Propos recueillis par Marc Hoffsess

Propositions de l'ADIR pour le P.O.S. de la Robertsau

Transmises à la Présidente de la C.U.S. le 7 mars 1990

Vous avez bien voulu nous transmettre pour avis le nouveau projet du P.O.S. de Strasbourg arrêté le 22 décembre 1989 par le conseil de la Communauté Urbaine de Strasbourg dans le cadre de la consultation des Associations agréées.

Etant donné les délais limités pour cette concertation nous estimons qu'elle ne permettra pas une étude complète, détaillée de certains secteurs particulièrement sensibles de notre quartier qui devraient faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble et d'une discussion approfondie si les promoteurs nous en laissent le temps.

Nous avons mis beaucoup d'espoir dans la mise en place d'une assemblée de quartier dont une des missions devrait être l'étude et le suivi du P.O.S. dans le cadre éventuel d'un projet de quartier.

Si, sur certains points, le projet du P.O.S. pour la Robertsau évolue dans le bon sens :

- préservation de la forêt du Rhin et des espaces autour du Parc Pourtalès,
- sauvegarde et mise en valeur des berges de l'III et du Mühlwasser,
- protection de certains terrains de maraîchage,

notre Association, par contre, émet des réserves sur des points essentiels du document soumis et partant du constat des résultats sur le terrain nous relevons en particulier :

- l'urbanisation excessive et désordonnée dans le centre du quartier à voir les constructions de la Rue des Jardiniers, de la Rue Böcklin, de la Rue Mélanie ou de la Rue du Beulenwörth,
- le manque de plans d'aménagement d'ensemble de détail pour les quartiers les plus sensibles et l'absence de réflexion de fond pour préserver le caractère villageois de l'ancienne Robertsau,
- le manque de places publiques et d'espaces de jeux pour les enfants à l'intérieur du quartier,
- la réalisation de voiries à grande emprise (20 à 40 m) à travers le quartier sous forme de rocade ou de boulevards urbains qui risquent de casser le caractère spécifique du « village » et le charme du quartier,
- l'aménagement particulier des anciennes rues pour maintenir leur cachet original et limiter leur élargissement,
- la préservation de la « Ceinture Verte » de toute construction.

1. Quel urbanisme pour la Robertsau

On ne peut qu'être d'accord avec les objectifs et les grands principes énoncés dans le « Rapport de présentation » à savoir :

- prévoir la création et l'amélioration des liaisons nécessaires avec les quartiers voisins,
- mettre en valeur les continuités vertes et les espaces libres, remarquables richesses,
- favoriser le contrôle de l'urbanisation et l'organiser en fonction de ces richesses avec les objectifs d'aménagement prévoyant :
 - le maintien du caractère de la Robertsau,
 - la protection des espaces naturels et maraîchers,
 - la réservation de terrains pour des extensions urbaines selon les critères affichés (voir Rapport).



C'est sur ces terrains situés derrière l'Eglise protestante que nous proposons de réaliser le futur CENTRE ROBERTSAU

Depuis quelques années nous constatons malheureusement une urbanisation excessive et désordonnée, en particulier dans le Centre Robertsau le long des rues existantes plus ou moins bien viabilisées, et non prévues pour recevoir le trafic entraîné par les nouvelles constructions.

L'ADIR demande qu'un plan d'aménagement d'ensemble par zone à définir ainsi qu'un cahier des charges précis lié au permis de construire imposent aux promoteurs de réaliser à leur charge les nouvelles voiries prévues au P.O.S. avant toute construction.

L'ADIR propose également que le « Règlement » prévoit un certain pourcentage d'espaces verts publics : 10 ou 15% par zone ainsi qu'un pourcentage d'espaces verts privés : 20 ou 30% par opération NA à définir.

Nous estimons que la densité de l'urbanisation dans la zone UB 3 sur l'axe Rue Böcklin est trop élevée avec un COS de 1,8 et une hauteur de 15 m et nous proposons de la réduire à 1,2 et 10 m comme dans la zone UB 2. Par contre nous estimons que la densité pourrait être plus importante le long de l'axe A4 où est prévu le tramway.

2. CREATION D'UN CENTRE ROBERTSAU

Pour un quartier de presque 20.000 habitants nous estimons que la Robertsau n'a pas le CENTRE qu'elle mérite. Il manque une grande place publique avec les équipements et les commerces nécessaires à la vie et à l'animation du quartier : le marché, les fêtes des associations, un espace vert avec un terrain de jeux pour les enfants...

L'ADIR propose de réaliser ce « CENTRE ROBERTSAU » derrière l'Eglise protestante, dans le prolongement du Parc de la Petite Orangerie et à côté de l'Ecole, Rue Adler, dans la zone INA 2, pour laquelle un PAE = programme d'aménagement d'ensemble, devrait définir les équipements publics à prévoir.

Il s'agit de réserver ces terrains encore libres au sud de l'Hôpital St François dont une partie appartient à la Ville. Nous proposons de transférer l'emplacement réservé D 4 de la zone ROB 1 NA3 dans la zone 1 NA2 comme indiqué sur le plan ci-joint (N° 1). L'école prévue à cet emplacement était de toute façon trop près de l'école existante Rue Adler et il serait plus logique de prévoir une nouvelle école au nord de la Rue Mélanie (par ex. à l'emplacement réservé D 11).

Tabac CARLEN

PRESSE - LOTO
PAPETERIE - JOUETS

72, rue Böcklin
67000 Strasbourg - Robertsau
☎ 88 31 13 27

Ensemble
défendons
notre
quartier
avec
L'ADIR

Baby-Laine

SPÉCIAL ENFANTS



77, rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.18.51

3. ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX POUR LES ENFANTS

Nous constatons là aussi avec regret que le dossier réserve une maigre part à ces éléments qui nous paraissent essentiels pour la qualité de la vie de notre quartier.

Le dossier en parle dans son tout dernier paragraphe en reconnaissant tout de même « qu'il est apparu nécessaire de réserver des emplacements pour de petits espaces publics (placettes, squares, mailis plantés) au cœur même du tissu ancien ». Nous avons déjà proposé à plusieurs reprises les aménagements ci-après :

- l'extension du « Parc de la Petite Orangerie » qui pourrait être réalisée très prochainement avec un terrain de jeux pour les enfants,
- sur les terrains situés dans le prolongement de la Rue du D^r Freysz un terrain de jeux pourra être aménagé dans le mail planté D 2,
- un terrain de jeux pour les enfants derrière le Centre de loisirs Rue du D^r François - Rue de la Renaissance,
- l'aménagement en parc public du « Parc de la Villa Schmidt », Rue de l'Anguille, qui devra être préservé et la voirie projetée A34 réduite de 14 à 10 m.
- un terrain de jeux pour les enfants près du Pont Phario à la Cité de l'III. L'espace prévu au P.O.S. devrait être agrandi et prolongé le long des berges de l'III devant le stade.

Ces améliorations ponctuelles dont parle le dossier nous paraissent essentielles et l'ADIR souhaite un engagement de réalisation de la municipalité à court terme.

4. CREATION DE PARKING AU CENTRE

Les problèmes de stationnement asphyxient actuellement le petit centre autour de l'Eglise protestante. Différents petits parkings devraient être réalisés par exemple au coin de la Rue de Sessenheim à coté du 119, rue Böcklin, dans le prolongement de la Rue du D^r Freysz, au 18-22 Rue Mélanie (voir plan ci-joint N° 2). A moyen terme la réalisation d'un parking et l'instauration d'une « zone bleue » pourrait apporter une solution au stationnement dans le centre (à étudier avec le P.A.E. du Centre Robertsau).

5. ZONE ARTISANALE RUE HECHNER

L'ADIR n'est pas opposée à la réalisation d'une petite zone artisanale Rue Hechner - Rue de l'Anguille, mais nous demandons de revoir les limites de la zone pour préserver une partie des jardins familiaux existants comme indiqué sur le plan ci-joint (N° 3) et la réduction de la voirie A 34 de 14 à 10 m pour préserver le Parc de la Villa Schmidt à ouvrir au public.

6. EXTENSION DU PORT AUX PETROLES

La proximité du Port aux Pétales avec des installations dangereuses type SEVESO et 500 000 tonnes de produits pose des problèmes de sécurité par rapport à un quartier d'habitations. Des distances minimales sont prévues par rapports aux voiries (100 m) et aux immeubles (430 et 700 m) par les nouvelles directives de sécurité et, à notre avis, le P.O.S. n'en tient pas compte. A plus long terme, nous estimons qu'il faudra envisager la suppression de cette zone d'activités classées dangereuse et qui présente des risques majeurs pour notre quartier ainsi que des nuisances de pollution d'air et de bruits qui deviennent inadmissibles. Le nouveau P.O.S. devra en tenir compte. Des extensions sauvages par remblais sont toujours en cours au nord du Port aux Pétales vers le Thalerkopf par le Port Autonome.

7. BERGES DE L'III ET DU MUHLWASSER

L'ADIR note que le P.O.S. protégera à l'avenir ce qui reste des Berges de l'III et du Muhlwasser sur une bande de 20 à 30 m ce qui ne nous paraît pas exagéré.

L'ADIR regrette certaines privatisations abusives et demande la mise en valeur de ces berges par l'aménagement de promenades pour les piétons à commencer le long du Muhlwasser entre la Rue de l'III et le Dœrnel.



Faut-il combler le « Canal des Français » pour laisser rentrer les voitures dans le Parc Pourtales ?

8. TERRAINS AUTOUR DU PARC POURTALES ET DE LA FERME BUSSIÈRE

La vocation agricole des terrains situés entre la digue et le Parc Pourtales n'est plus évidente. Situés en pleine zone de loisirs, ces terrains pourraient être l'objet d'une mise en valeur plus conforme à leur localisation : prairies et aires de jeux, création d'une zone humide favorable à l'avifaune jumelée avec un sentier de découverte (voir Plan N° 4).

Il n'est prévu aucun terrain pour une éventuelle extension de la ferme Bussièrre. Les bâtiments existants sont pleinement occupés par le Service forestier de la Ville. Où mettra-t-on le Centre d'Initiation à l'Environnement prévu ? Il apparaît aussi comme indispensable de maintenir un écran de verdure autour de ce bâtiment ; ceci par nécessité de disposer de pâturages pour les chevaux mais aussi comme zone de transition entre le quartier et la forêt. Toute urbanisation dans ce secteur devra maintenir des espaces suffisants entre les habitations et la forêt (200 m). Les accès à l'espace naturel ne devront pas être augmentés.

9. VOIRIES DE TRANSIT ET DE DESSERTE

Pour éviter le transit du trafic à travers le quartier il faut réaliser les « Rocades » de contournement :

- la « **Pénétrante Est** » le long du Port aux Pétales avec un nouveau pont sur le canal devrait être réalisée rapidement au moins sous une forme simplifiée et une largeur limitée à 15 m afin d'épargner au maximum la Forêt de la Robertsau suivant le tracé indiqué sur le plan ci-joint (N° 5).
- l'**élargissement du Quai Jacoutot** limité à un boulevard urbain de 15 à 20 m avec une liaison vers Schiltheim et la « Roclade Nord » nous paraît une meilleure idée que le projet de Roclade de 30 m à travers le Dœrnel prévue au P.O.S. de 1982.

Par contre l'ADIR et de nombreux Robertsauviens s'opposent formellement aux « Rocades » ou aux « Boulevards » de transit à travers le quartier :

- l'**axe Nord-Sud de 25 à 28 m** qui débouche d'ailleurs en « cul de sac » sur la Rue de la Carpe Haute (à-t-on oublié le dernier tronçon ?). Nous demandons des « garanties sérieuses » à préciser dans le « Règlement » pour éviter le trafic de transit de cet axe. L'ADIR est d'accord pour une piste cyclable et le transport en commun sur cet axe comme précisé dans les emplacements réservés. La première partie en cours d'aménagement sur le tracé du Sentier du Goujon ne prévoit pas de piste cyclable. Cet axe devrait être relié à la Rue Gœb par une voirie à définir.
- l'**axe Est-Ouest** de 30 m pour éviter de devenir un axe de transit devrait être coupé du tronçon traversant la vieille Roberstau entre la Rue Kempf et la Rue de la Papeterie (écoles de la Niederau). Cette sortie de la « Pénétrante Est » ne devrait être qu'une voie de desserte de la « ZAD de Pourtales » (2000 à 4000 logements).

Nous demandons que la liaison prévue au nord de la nouvelle station d'épuration vers la Wantzenau soit réalisée rapidement et que cette voirie reste inscrite au P.O.S. de la Wantzenau.

10. VOIRIES EXISTANTES

Nous constatons un « revirement » dans ce « Projet » pour à nouveau élargir les anciennes rues ce qui détruirait les petits « jardins de devant » et le cachet « village de Laüch ».

L'ADIR pense néanmoins qu'il faut régler le problème de l'assainissement de ces rues (environ 500 logements dépourvus de tout à l'égout) et que cela est possible même avec une voirie limitée à 5 ou 6 m de largeur (il ne faut pas nécessairement des trottoirs de chaque côté). Une concertation devra être menée dans chaque cas avec les habitants de ces rues pour définir l'aménagement spécifique (Rues du D^r François, des Maraîchers, des Jardiniers, Rue Himmerich etc...).

Nous proposons que l'élargissement de la Rue des Jardiniers soit limitée à 8 m à condition d'aménager la voirie A 6 dont les terrains d'emprise sont réservés.

D'ailleurs cette voirie aurait dû être financé par les promoteurs qui ont réalisé de nombreuses opérations dans ce secteur.

11. PISTES CYCLABLES

Il est à regretter que la réalisation de pistes cyclables soit trop directement assujettie aux grandes opérations de voirie et ne fasse pas, de ce fait, l'objet d'une réflexion spécifique.

L'analyse qui consiste à dire que « les déplacements dans les voies de desserte n'est pas toujours facile » est erronée. Ces petites rues constituent au contraire un réseau cyclable naturel qu'il conviendrait de mettre en valeur :

- en réserver l'usage aux piétons et aux cyclistes. L'accès en automobile y serait réservé aux seuls riverains et soumis à une réglementation plus stricte (vitesse limitée à 30 km/h,
- mise en place d'une signalisation particulière indiquant aux cyclistes les différents centres d'activités,
- créer ainsi un véritable maillage qui pourrait absorber une bonne partie des déplacements intra-muros.

Les liaisons envisagées méritent, pour certaines, d'être réalisées prioritairement :

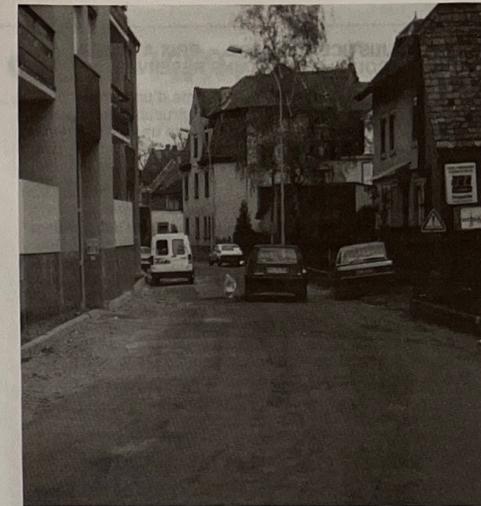
- le prolongement de la piste de la Rue de l'III vers la Rue de la Sauer avec la création de la passerelle au Dœrnel pour l'accès à la Rue Pierre de Coubertin et vers le centre ville,
- la liaison nord-sud Chemin Gœb, Chemin du Beulnwerth, Rue David Richard doit être prolongée par un itinéraire recommandé empruntant la Rue des Maraîchers, la Rue du Plan et la Rue de l'Angle jusqu'à la piste prévue Rue de la Renaissance,
- le long de la route de La Wantzenau vers le Fuchs am Buckel.

A moyen terme sont également à mettre en œuvre :

- l'aménagement de la Rue Mélanie à hauteur de la Rue David Richard jusqu'au Château de Pourtales,
- la mise en itinéraire du Chemin de l'Anguille avec un prolongement cyclable jusqu'au franchissement du Muhlwasser à hauteur de la Rue du jardin Keck pour offrir une liaison cyclable aux habitants de la Cité des Chasseurs,
- l'aménagement du Sentier du Belzwerth permettrait l'accès à la Ferme Bussièrre et à la forêt.

La liaison prévue au P.O.S. vers le Centre Administratif via le Quai des Belges et le Quai des Alpes constitue certes un accès vers la Place de l'Etoile. Elle évite pourtant soigneusement le centre et se présente plutôt comme une voie de contournement peu compatible avec la vocation de desserte des pistes cyclables.

Il apparaît plus judicieux et moins onéreux de réaliser un accès cyclable Robertsau est - centre ville. Cet itinéraire prolongerait la piste du Chemin Gœb et pourrait se faire à travers le quartier des musiciens (en itinéraire recommandé ou par bandes cyclables selon les possibilités) jusqu'à la Place de la Bourse avec ses possibilités d'accès aux universités.



Les trottoirs de la rue des Jardiniers !... Un scandale !... Qui a autorisé ces constructions en 1988 ?...

12. CEINTURE VERTE (LOI DE 1922)

L'ADIR demande que les terrains régis par la loi de 1922 (zones INAL et NDL) soient effectivement préservés de constructions et aménagés en espaces verts pour constituer une « réserve d'oxygène » dans la ville absorbant la pollution de l'air de plus en plus préoccupante à Strasbourg.

Nous proposons que les extensions des installations européennes se fassent plutôt sur les terrains de la Foire Européenne qui devrait être démantelée rapidement vers l'extérieur (par exemple à coté de la gare TGV sur les terrains industriels libres près de la Raffinerie de Reichstett). L'étude d'un programme d'aménagement d'ensemble pour cette importante zone des institutions européennes dans un des sites les plus remarquables de notre ville s'avère indispensable pour éviter toute décision irrémédiable prise dans la précipitation.

Nous demandons qu'une « Ceinture Verte » faisant « écran anti-pollution » soit réalisée le long du Port aux Pétales pour protéger le quartier d'habitations des pollutions de l'air et des bruits des installations classées du Port.

Nous demandons également que le canal de drainage autour du Port aux Pétales, inscrit au POS d'avril 1984 et qui a disparu sur le POS approuvé en juin 1987, soit réinscrit et réétudié pour une remise en eau du tronçon du Canal des Français existant encore à partir du Château Pourtales.

Ce canal aurait pour objectif de stabiliser la nappe phréatique et de contrôler les fuites éventuelles de pétrole dans la nappe (voir article DNA du 23.2.1990). La réouverture de ce canal pourrait être aussi un élément structurant du nouveau quartier de la ZAD ROB INA 1 prévue à l'Ouest du Parc Pourtales.

13. ZONE INONDABLE LE LONG DE L'III

Les récentes inondations nous ont fait réfléchir sur la nécessité de préserver les zones inondables le long de l'III de constructions ou de remblais particulièrement :

- au Dœrnel où les immeubles « Les Résidentièlles » ont été construits dans une zone inondée régulièrement et où des remblais sont en réalisation derrière la caserne des CRS.
- à la Cité de l'III le long des jardins familiaux et du Stade,
- au RAD où des logements sociaux sont projetés dans la zone inondable des « Boucles de l'III ».

14. JUSTICE FONCIERE = PRIX A PAYER POUR LES TERRAINS RESERVES

Le déséquilibre entre le prix de vente d'un terrain constructible et celui d'un terrain non-constructible est devenu tel à la Robertsau (1 à 10), que cela pose un réel problème de solidarité et de justice : la Collectivité ne doit-elle pas veiller, dans les acquisitions qu'elle fait pour des intérêts publics, à rétablir une certaine justice, en essayant de réduire ce déséquilibre ?

Comment peut-on imposer à un propriétaire des terrains réservés pour un espace vert public ou privé comme Rue des Maraichers, Rue Redslöb ou Rue des Tilleuls alors que les voisins en profitent et vendent leurs terrains à 60 000 ou 80 000 F l'are !...

Nous estimons que ces terrains réservés indispensables doivent être acquis au même prix que les terrains constructibles et mis à charge des promoteurs dans le cadre des P.A.E. par zone à définir.

L'ADIR propose de mener une réflexion de fond à ce sujet.

ENQUETE PUBLIQUE ET CONCERTATION

Notre Association s'occupe depuis 15 ans de ce « Dossier du POS » que nous estimons très important pour l'avenir de notre quartier.

Nous avons constaté depuis 15 ans que ce dossier complexe, étant donné les nombreux intérêts en jeu, n'a pas fait l'objet d'une réelle concertation et que l'enquête publique officielle n'a pas répondu non plus aux questions posées.

L'ADIR propose dans le cadre de la procédure à venir :

- la mise en place d'assemblée de quartier comprenant des élus, des techniciens et des représentants d'associations du quartier,
- l'organisation de réunions-débats publics pour la mise au point de projets importants tels que : les institutions européennes, le PAE du Centre Robertsau, le lotissement de la Renaissance, la ZAD de Pourtales...
- La décentralisation des enquêtes publiques par quartiers avec accès aux dossiers du POS de quartier en dehors des heures de bureau et le samedi,
- la concertation avec les habitants directement concernés par l'aménagement des anciennes rues en amont des décisions des techniciens et du conseil municipal.

Restant à votre disposition pour toute concertation sur les différents points, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués à la cause et à l'avenir de notre quartier.

Le Président de l'ADIR
E. HERRMANN

Lotissement Renaissance

Cette importante opération immobilière concerne la construction de 31 000 m² c.à.d., environ 200 à 300 logements sur des terrains d'environ 5 ha situés entre la Clinique Ste Anne et la Rue de la Renaissance.

Ce lotissement est réalisé en coordination entre la Ville et les promoteurs privés. Une réflexion globale a été menée sur cette étude et cela constitue une première initiative intéressante de la nouvelle municipalité.

Elle a fait l'objet d'une enquête publique en mars dernier et l'ADIR a transmis ses observations au Commissaire-enquêteur.

Le programme des équipements publics et la répartition des frais entre les promoteurs et la Ville devraient faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble (= PAE prévu par la loi du 18 juillet 1985).

Nous en parlerons plus en détail dans notre prochain « ECHO DE LA ROBERTSAU ».



Les constructions avancent inexorablement sur les plates-bandes de salades et du Laüch !



Les promoteurs réalisent eux-mêmes les voiries au Centre Robertsau pour aller plus vite que les Services de la C.U.S !...

Ils construisent même sur des terrains qui ne leur appartiennent pas encore !...



LA RUE KEMPF - QUEL KAMPF...

LES EXPLICATIONS DU SERVICE DE LA VOIRIE...

En décembre 1989, dans l'ECHO DE LA ROBERTSAU, l'A.D.I.R., a publié un long article intitulé « La rue Kempf - Quel Kampf ».

Dans cet éditorial votre Association met en cause, de manière assez véhémement, la durée et les modalités de l'aménagement de la rue Kempf, et en filigrane met en doute de façon voilée l'efficacité des services techniques communautaires dans le processus d'aménagement de cette voie assez importante.

Comme vous le demandez dans votre article et également en vertu du droit de réponse, nous nous devons de vous apporter les réponses et éléments d'information concernant cette affaire.

PROCESSUS D'AMENAGEMENT :

Tout aménagement correct et définitif de toute rue suppose la mise en place préalable d'un collecteur d'égout destiné à l'évacuation des eaux pluviales tombant sur la rue.

Dans la rue Kempf, aucun égout n'existait avant 1987. Afin de pouvoir progressivement assainir toutes les voies et les immeubles du secteur de la rue Kempf, le Service de l'Assainissement a étudié et programmé un très gros collecteur pour cette rue. Compte tenu du coût très élevé d'un tel équipement, sa réalisation a dû être étalée budgétairement sur deux années, soit 1987 et 1988.

Avant de pouvoir procéder progressivement à sa pose, il a fallu reculer un nombre important de clôtures sur les alignements définitifs prévus au P.O.S. du quartier. Il a fallu ensuite redessiner une bonne partie des réseaux anciens de gaz, d'électricité, de téléphone et d'éclairage dans les futurs trottoirs, pour dégager l'emprise nécessaire à l'égout projeté.

Tout cela dépend des programmes, de la disponibilité, des possibilités budgétaires, voire parfois même la bonne volonté de chaque société intervenante et demande donc des délais qui, en s'additionnant, amènent à un laps de temps forcément long et malheureusement indépendant de notre volonté.

Ensuite, lorsque les réseaux et l'égout sont en place, la loi oblige les riverains à raccorder leurs immeubles à l'égout ; mais la loi laisse également un délai de 2 ans à chaque propriétaire pour effectuer ces travaux. Ce délai est souvent nécessaire pour permettre aux riverains de constituer le dossier technique pour le raccordement et, pour des propriétaires âgés, parfois impécunieux, pour réunir les deniers nécessaires au paiement des travaux qui sont à la charge du bénéficiaire.

Pendant ces deux ans, la rue reste donc forcément sous forme de plate-forme gravillonneuse avec tous les inconvénients que vous évoquez et le service de la Voirie doit attendre « l'arme au pied » que tous les travaux d'aménagement en surface soient terminés.

Nous avons été considérablement retardés dans la partie arrière de la rue, où la Société HABITAT CENTER réalise un important programme résidentiel et où encore tout récemment, à la mi-mars, des raccordements importants aux réseaux ont été faits. Les dernières finitions de la voirie dans ce secteur devraient cependant avoir lieu en avril prochain.

CHOIX DES AMENAGEMENTS

Vous suggérez des aménagements différents pour cette rue.

Il faut partir du point de vue que cette rue n'est pas uniquement la desserte d'un certain nombre de riverains, mais aussi un axe de circulation relativement important de ce secteur de la Robertsau pour les équipements publics en bout de rue (stades) et pour les autres rues y aboutissant. A ce titre, il n'est pas possible de « fabriquer » une

rue trop étroite, dans laquelle la circulation et le stationnement seraient trop difficiles. Inversement bien sûr, la rue ne doit pas non plus être un autodrome. C'est pourquoi son aménagement comprendra six passages pavés, légèrement bombés, pour calmer le trafic et situés à des points clés. Ces passages seront aménagés prochainement.

AGREMENT ET ASPECT DE LA RUE

Comme vous le souhaitez, le pont « souvenir » sur l'ancien Canal des Français sera maintenu. Il n'a d'ailleurs jamais été question de le supprimer.

L'ancien tracé courbe de la rue à son début sera bien entendu aménagé sous forme de placette, agrémentée entre autres de trois arbres.

De même, nous avons prévu dès le début des pavés autobloquants sur l'ensemble des trottoirs pour conférer un aspect plus vivant à la voie. En grande partie, ces travaux sont déjà exécutés. Là où la largeur de la rue le permet, des arbres d'agrément seront plantés. Il faut savoir que le Code Civil impose une distance d'au moins 2 mètres des arbres par rapport aux propriétés riveraines. Dans une rue de 10 mètres de largeur, la plantation d'arbres n'est donc pas possible partout.

Un caniveau central n'a pas été retenu dans cette rue fort longue : en effet, une telle disposition n'est habituellement utilisée que dans des rues courtes, piétonnes, en cour urbaine.

CONCERTATION

En dernier lieu, vous souhaitez une concertation plus directe avec les riverains et associations de quartier. Nos services sont toujours disponibles pour la concertation et le dialogue avec les intéressés. Il s'avère cependant que nous rencontrons des opinions souvent contradictoires, dans lesquelles il faut trancher dans l'intérêt plus général de l'ensemble du quartier concerné.

Nous espérons que toutes ces explications donneront satisfaction à votre Association, vous feront entrevoir les nombreuses difficultés que rencontrent nos services dans l'aménagement et la gestion du domaine public et donc vous inciteront à un peu de compréhension, nécessaire dans ces affaires. Le Chef de la Voirie

NOTE DE LA REDACTION

Nous voulons bien croire qu'il y ait quelques problèmes à aménager les anciennes rues !...

Mais nous persistons à croire qu'une bonne concertation et une information préalable des riverains auraient favorisé un meilleur coordination des travaux et permis de réduire ce délai trop long de trois ans !...

Nous souhaitons qu'on en tienne compte pour les prochaines opérations : Rue des Jardiniers ou Rue du Docteur François...

Nous estimons également que l'aménagement de cette Rue Kempf aurait pu être plus original !...

Il y a eu quelques améliorations suite à nos propositions. Le résultat est positif et nous avons pu conserver le « PONT DU CANAL DES FRANÇAIS » dont le remblaiement partiel pour y poser un égout dans les années 70 a été une erreur qu'il faut essayer de rattraper !

Ce « PONT DU CANAL DES FRANÇAIS » ne doit pas être qu'un « SOUVENIR » et l'ADIR propose de réaménager ce « CANAL » qui a fait partie intégrante du paysage de la ROBERTSAU pendant 3 siècles !...

Dans un premier temps nous proposons de relier le tronçon existant encore au Sud du « PARC POURTALES » à travers les « étangs » du PARC au « HELLWASSER » en cours de restauration vers le « STEINGIESSEN » au « FUCHS AM BUCKEL ».

Affaire à suivre... dans le prochain ECHO

MWOLFF

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - CONDUITES ET CANALISATIONS
TOUS TRAVAUX DE PAVAGES - AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS - LOCATION DE MATÉRIEL

6, rue de l'Uranium - Zone Industrielle
B.P. N° 46 - 67800 HOENHEIM
Tél. : 88.62.01.01
Tél. mobile : (16) 88.68.78.39

CHARLY FRANTZ

PAYSAGISTE

21, rue Jeanne-d'Arc
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 15 46

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- ★ Soins du visage et du corps
- ★ Bronzarium
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Tél. 88 41 87 98
SUR RENDEZ-VOUS

HIFI **SERVICE**
TÉLÉ 88 41 85 84
VIDÉO 85, Rte de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau

- Réparations et vente toutes marques.
- Intervention à domicile sous 24 h.
- Montages antennes

RESTAURANT « SANDKISCHT »

CUISINE DU PATRON
Gérard et Liliane SCHILDKNECHT

23, rue de la Carpe-Haute
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Plat du jour
Spécialités : Filets de carpe frite
Rognons de veau à la crème
Roshif - Wädle

Dernier samedi du mois : Soirée Couscous ou Paëlla
Réservation et renseignements au 88 31 49 24



ORTHOPÉDISTE - BANDAGISTE

André BERNDT

Orthopédiste-Bandagiste Agrégé

Fabrication grand appareillage

- Prothèses - orthèses - corsets orthopédiques
- Releveurs de pieds - attelles diverses
- Semelles orthopédiques
- Colliers cervicaux - etc...
- Corsets de maintien
- Bas à varices

Rue Reisseisen (derrière Parking Gro)
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 41 96 77
Privé : 88 31 53 81

BRASSERIE P.M.U.

« AU TIVOLI »

M. Alain HAMM
71, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.17.49

VITRERIE - MIROITERIE - SECURIT - VITRAGES ISOLANTS

KOENIG - REIMINGER S. A.

FONDÉE EN 1930
Société anonyme au capital de 250.000 F

102, ROUTE DE LA WANTZENAU - Tél. 88.31.12.50
STRASBOURG - ROBERTSAU

TABAC - PRESSE - LOTO CITE DE L'ILL

M. et Mme ROESCH Martin
36, rue de l'III
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.17.04

Fleurs GROLL

Toutes Compositions Florales

62, rue Himmerich
67000 Strasbourg Robertsau
Tél. 88 31 00 18

Lettres de l'ADIR à Madame le Maire de la Ville de Strasbourg

Objet : ROBERTSAU 1.3.1990
Construction de Palais
des Droits de l'Homme et suppression
d'un tronçon de la Route
de la Wantzenau

Madame le Maire,

Le Conseil municipal a décidé lundi le 26 février 1990 la réalisation des travaux de construction du nouveau Palais des Droits de l'Homme selon les plans de l'architecte Richard ROGERS.

Cette importante construction se fera en bordure de l'III, le long de la Route de La Wantzenau et entraînera la suppression du tronçon entre l'Allée Zaepfel et le Quai Bévin.

Notre Association n'est pas opposée à cette intéressante réalisation au service d'une bonne cause, mais nous nous permettons de vous soumettre quelques propositions pour améliorer ce projet et limiter les inconvénients entraînés par cette construction.

La Route de La Wantzenau est utilisée par de nombreux automobilistes et cyclistes de la Robertsau rejoignant le Wacken et la place de Bordeaux et sa suppression va gêner de nombreux usagers et compliquer la circulation sur la Rue Bœcklin déjà très chargée aux heures de pointe. La sécurité des cyclistes, en particulier de nombreux écoliers fréquentant le Lycée Kléber et d'autres écoles, sera moins bien assurée.

Notre Comité a étudié le projet de voirie transmis par vos Services et vous soumet les propositions ci-après :

1. mise en place de pistes cyclables le long de la Route de La Wantzenau à partir du Chemin du Dœrnel jusqu'à l'Allée de la Robertsau de 1,50 m à 2 m de chaque côté,
2. prévoir 2 ou même 3 files pour les voitures au Quai Bévin vers le Quai Jacoutot en prenant 2 ou 3 mètres sur le trottoir le long du Canal pour améliorer la fluidité du trafic,
3. réalisation de la passerelle cyclable sur l'III dans le prolongement de la Rue de l'Aubépine et ceci dans les meilleurs délais (1 ou 2 ans au plus),
4. possibilité de garder un passage pour les piétons le long du Palais sur les bords de l'III,

A moyen terme nous proposons :

1. l'ouverture de la route de l'EDF entre le Quai Jacoutot et le Pont de Gambenheim devrait être réalisé dans un délai raisonnable (1 ou 2 ans) pour dévier le trafic de transit et en particulier des poids lourds,
2. la construction d'un nouveau pont sur l'III dans le prolongement de l'Allée Zaepfel dans un délai de 2 ou 3 ans sur le tracé prévu par le nouveau POS pour assurer une nouvelle liaison entre la Robertsau et le Wacken,
3. la réalisation du « Contournement et de la Pénétrante-Est » dans les meilleurs délais et la liaison prévue vers La Wantzenau au nord de la Forêt de la Robertsau pour limiter le trafic à travers la Robertsau.

Nous estimons que cet important projet devrait faire l'objet d'une réunion de concertation avec les Associations du quartier pour définir les améliorations à apporter à court terme à la circulation dans ce secteur de la Robertsau particulièrement sensible.

D'autre part, nous nous permettons de vous rappeler notre demande de sauvegarder les anciens bâtiments des Pères Oblats et les beaux arbres du Parc.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR
E. HERRMANN

MESSAGE COMME UNE IMAGE



Quai du bassin de l'III, derrière le Palais de l'Europe : protégée par un cordon de cygnes, une poussette exerce son droit de passage. Si, comme annoncé, on veut éviter la construction d'un « ghetto européen », il faut maintenir cette possibilité d'accès. Prochain test : la Construction du Palais des Droits de l'Homme.
B. IRRMANN

INONDATIONS ET TEMPÊTE A LA ROBERTSAU EN FÉVRIER

Les récentes inondations de fin février qui ont affecté les quartiers du Dœrnel, du Mühlwasser, de la Cité de l'III et du Rad ont mis en évidence quelques problèmes que nous nous permettons de vous soumettre :

1. Inondations Dœrnel - Mühlwasser

Le niveau de l'III en amont du barrage du Dœrnel n'a jamais été aussi haut et ceci pour les raisons suivantes :

- le barrage du Dœrnel à la dérivation du Mühlwasser n'est plus entretenu par les Papeteries de la Robertsau et les ouvertures des écluses n'ont pas été réalisées parce que les mécanismes ne sont plus en état d'être manœuvrés ! Qui est responsable de cet entretien ?
- le barrage mobile sur le Mühlwasser au niveau des turbines de la Papeterie n'a pas été ouvert parce que la mécanique est cassée ou bloquée ;
- le barrage du Ziegelwasser au Dœrnel était fermé par des planches pour la mise en chantier du nouveau pont sur le Ziegelwasser Rue de la Sauer.

D'autre part, nous avons constaté, en présence des pompiers, que la digue le long du Mühlwasser en amont du Pont de l'III est en mauvais état ce qui a entraîné l'inondation des jardins et des maisons Rue de la Fabrique par infiltration à travers les digues. De nombreuses caves et presque toutes les caves de la Cité de l'III en particulier ont été inondées par infiltration mais aussi par refoulement à partir du réseau d'assainissement.

Un entretien régulier de ces installations et une amélioration de ces digues et du réseau d'assainissement s'imposent pour éviter un renouvellement de ces inondations.

Par ailleurs nous avons constaté que les nouveaux bâtiments de l'immeuble « LES RESIDENTIELLES » Rue de l'Aubépine au Dœrnel étaient sous les eaux parce que construits dans une zone inondable qui aurait dû être préservée de constructions à notre avis.

2. Inondations au RAD

Les terrains situés autour de la Cité des Chasseurs étaient sous plus d'un mètre d'eau et en particulier au nord de la Cité où il est prévu de construire des logements sociaux type HLM.

Nous nous permettons, à ce propos, de renouveler nos réserves au sujet de ces nouvelles constructions dans la boucle du RAD qui devrait être préservée de remblais et de construction pour y garder une zone inondable afin de permettre un étalement des crues et préserver les quartiers de la Robertsau situés en amont.

Une réflexion au sujet des inondations s'impose pour prendre les mesures préventives adéquates et en tenir compte au niveau de l'élaboration du POS et des plans d'intervention en cas d'inondations exceptionnelles.

Restant à votre disposition pour toute discussion à ce sujet, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR : E. HERRMANN



COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE

Hoellinger-Fuchs et Cie

94, rue de l'Angle
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.12.32

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

MULLER Joseph

40, rue de l'III - ROBERTSAU
TÉL 88 31 08 44

vous propose ses spécialités
Toutes les Mousses aux Fruits
Glaces etc...

Commandes pour BANQUET - MARIAGE

Restaurant

« AU BON PASTEUR »

M. et Mme JUSTOU

23, rue Bœcklin - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.31.97

Spécialiste

Daim - Cuir - Rideaux

**Pressing
de la Robertsau**

75, route de La Wantzenau
67000
STRASBOURG - ROBERTSAU
TEL 88 31 18 33

Pompes Funèbres ACKER

10, QUAI DES PÊCHEURS - STRASBOURG
Tél. 88 35 42 34
83, RUE BÖCKLIN - ROBERTSAU
Tél. 88 31 52 02

Permanence 24 h sur 24 au 88 35 42 34

Restaurant « Joyeux Pêcheur »

Mme Betty KIEFFER

— sa tarte flambée au feu de bois
— sa carte « SPECIALITES ALSACIENNES »

Ouvert tous les jours
Fermés les midis

59, Route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-Robertsau - Tél. 88 31 00 04

A la Robertsau

Léa Mode

Retouche - Transformation - Vente

91, route de La Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 88.31.58.25

Jean-François GUTEDEL

Maître ébéniste - Ancien élève du centre européen d'artisans de Venise

Fabrication et Restauration de meubles

Professionnel :

73, rue Kempf - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 41 83 36

Privé :

33, rue Herder - 67000 STRASBOURG - Tél. 88 36 10 09

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - VOLAILLE**

Viandes 1^{er} choix - Poulet à la broche

Jean-Marie HEINRICH

Succursale :

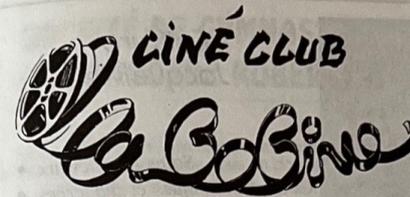
90, Route de la Wantzenau
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 02 16

**ENTREPRISE
SANDRATHERM**

CHAUFFAGE
SANITAIRE
VENTILATION

SANDRA FRANÇOIS
Maître artisan

23, rue Bœcklin - 67000 Strasbourg
Tél. 88 31 09 19



Les Prochaines Séances

- Mercredi 18 avril
 - « La 1^{re} nuit de Franju » (court-métrage) et
 - « Entre 11 h et Minuit » un polar de Decoin avec L. Jovet
- Mercredi 16 mai
 - « La Belle et la Bête » de Cocteau avec J. Marais
- Mercredi 13 juin
 - Un Péplum

Plus de détail sur les affiches chez les commerçants de la Robertsau.

20 H 15 : SALLE DU COQ BLANC 9, RUE MELANIE

Participation aux frais : 15 F
Collation - Débat après la projection

**« TREDI + PRODAIR »
LA MAUVAISE AFFAIRE !...**

L'ADIR et l'AFRPN ont obtenu l'annulation du permis de construire de PRODAIR par le Tribunal parce qu'il y avait trop de modifications pour des installations classées dangereuses !

Malgré cette annulation le nouveau Préfet a autorisé l'exploitation de PRODAIR prétextant que les 2 procédures étaient indépendantes ! De qui se moque-t-on ?

L'étude de dangers par rapport aux installations de TREDI n'a toujours pas été faite et M. le Préfet n'a toujours pas répondu à notre lettre demandant des explications sur l'origine des pollutions du sol et de l'air de la Robertsau.

On nous dit maintenant que l'on va déplacer TREDI ailleurs !... En attendant nous subissons toujours la pollution et les risques de TREDI + PRODAIR.

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'UT
AURORA ROBERTSAU**

Elle s'est déroulée récemment au Foyer des Loisirs Tour Schwab.

Année 1989 une fois de plus particulière, souligne la Présidente, compte-tenu des travaux effectués à Rombach-le-Franc, mais positive. 18 réservations de groupes rassemblant environ 800 PERSONNES, 24 membres de la section Amitié-Nature ayant assumé en 38 jours un total de 305 journées de travail bénévoles. Elle les remercie ainsi que les instances - Conseil Général du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la C.A.F. Jeunesse et Sports, sans lesquels non plus, les choses n'avaient pas.

Les sections Tennis de Table et Pétanque affichent de bons résultats sportifs,

Les instances dirigeantes sortantes étant déchargées à l'unanimité, on en vint à l'élection du nouveau comité :

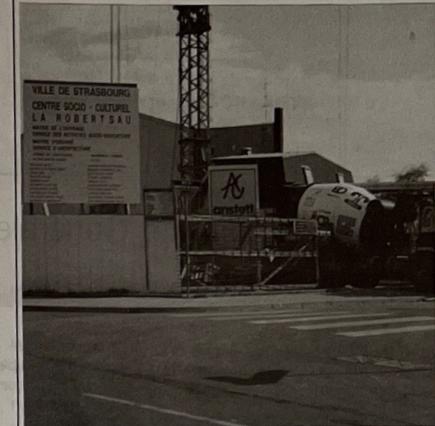
Présidente Alice JEANVOINE, Vice-Président Marcel JAEGER, Secrétaire René JEANVOINE, Secrétaire Adjoint Liliane BOOS, Trésorier Pierre BOOS, et ceci depuis 19 ans maintenant, 1^{er} Garde-refuge J.L. SCHMIDT, 2^e Garde-refuge J.J. DEISS, Resp. Courses d'orientation Michel BARTHEL, Comm. A.N. Claude JEANVOINE, Resp. Tennis de Table J. Cl. FIGER, resp. Pétanque José PEREZ et Ch. KRIEGER. Le comité a été élu à l'unanimité.

Programme chargé pour 1990. Fin des travaux à la Maison de vacances familiales de Rombach avec une fête montagnarde le 30 septembre ; assumer les 12 réservations de groupes et les 7 corvées déjà programmées. Rencontre inter-régionale de Pétanque devant rassembler environ 500 joueurs sur le terrain du Pont Phario le 13 avril, puis ceux du Val de Marne les 3-4 juin, randonnée pédestre le 6 mai à Rombach etc...

Tout ceci ne pourra se faire que grâce à la disponibilité et de la volonté d'aboutir de tous.

**Centre Socio-Culturel
Robertsau Cité de l'III**

Les travaux ont démarré...



Les Associations de la Robertsau auront bientôt la Salle des Fêtes qu'elles attendent depuis 30 ans.

**ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ADIR**

Vendredi, le 4 mai 1990 à 20 H 00
Salle des Associations du « COQ BLANC »
9, rue Mélanie - Robertsau

Ordre du jour :

1. Accueil des personnalités et des participants
2. Approbation du P.V. de la dernière assemblée
3. Rapports d'activité du Président
4. Rapport du Trésorier
5. Rapports des réviseurs de caisse
6. Décharge du Comité sortant
7. Election du Comité
8. Présentation de nos projets et propositions pour la Robertsau pour 1990/91. Projet POS 1990
9. Divers et vœux.

La parole est aux Robertsauviens.

Cette publication tient lieu de convocation pour les membres de l'ADIR. Vous êtes tous cordialement invités à cette réunion pour exprimer votre point de vue sur nos propositions pour le POS de la Robertsau, nous soumettre vos doléances ou vos suggestions concernant notre quartier.

Le Président de l'ADIR
E. HERMANN

Nouveau à la Robertsau

Boulangerie - Pâtisserie «AUX DELICES A L'ANCIENNE»

Pascal DISTELZWEY

☆☆

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.02.06



Coiffure Jacqueline

Soins du cheveu •
Coupes classiques et modernes •
Brushing •

4, rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 14 78

Électricité Générale

André OBERLÉ

INDUSTRIE
BATIMENT

— Installation
— Câblage de machine
et coffrets

— Entretien
— Dépannage
— Mise en conformité
— Entretien d'immeuble
— Chauffage électrique
— Vente et réparation
de moteurs

88 31 33 93 en cas d'absence : Répondeur Automatique

1B, CHEMIN DE L'ANGUILLE 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

BREVI COMBUSTIBLES

CHARBON - BOIS - FIOUL

16, rue du Docteur François
STRASBOURG-ROBERTSAU TEL : 88.31.08.63



◆ SERRURERIE
FORGE
MENUISERIE
ALUMINIUM

ERNEST HANSSSEN

80, route de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
☎ 88.31.16.15

SOCIETE
E.T.B
technobois

ETUDES TECHNIQUES BOIS ET BATIMENTS
TOLERIE INDUSTRIELLE - FABRICANT
INSTALLATEUR CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR - ASPIRATION
FILTRATION - SECHAGE

15, rue de l'Angle - B.P. 27 - 67015 STRASBOURG CEDEX - Tél. 88.31.47.87



Tél. 88.31.03.71

Meubles JUNG

Maître tapissier décorateur d'intérieur
Visitez notre exposition permanente

76/92, rue Boecklin
67000 STRASBOURG ROBERTSAU

ARTISAN DEPUIS 1907
EBENISTERIE
TENTURE MURALE
MOQUETTE - Rideaux - LITERIE
MEUBLES REMBOURRÉS
SALONS TOUS STYLES
CUISSINES : BUFFETS + ÉLÉMENTS

Charles ROTH

TAPISSIER DÉCORATEUR

46, rue des Maraîchers
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. Atelier 88 31 43 80

Bureau 88 31 44 21

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE LA CONCORDE ROBERTSAU

Notre association a tenu son assemblée générale le samedi 10 mars 1990. Nous vous en donnons un résumé.

M. le Président Pierre STEIB ouvre l'assemblée en demandant l'observation d'une minute de silence pour les amis de la CONCORDE, décédés dans le courant de l'année.

Après adoption du P.V. de l'assemblée de 1989, Mme Liliane COCHEPIN procède à la lecture du rapport d'activité qui souligne l'adhésion de 231 membres dont 49 actifs hors les gyms, 3 membres d'honneur et 2 présidents d'honneur. On souligne le désintéressement, en un mot le bénévolat, de plusieurs d'entre les actifs dont la commission technique, omniprésente.

Les locaux sont régulièrement entretenus sans oublier les interventions ponctuelles du couple de concierges. Nos installations ont toutes été contrôlées par les services de sécurité compétents et nos garanties par assurance revues et améliorées.

Sur le plan sportif, le rapport technique souligne la participation effective de 89 licenciés sportifs de 4 à 30 ans, 61 filles, 28 garçons, les moins de 10 ans représentent plus de 70 % de l'effectif — 50 % de l'effectif est stable.

Chez les garçons, section en plein renouveau, nos équipes ne sont pas encore compétitives, elles devront s'aguerrir en participant aux opérations de masse.

Chez les filles, nous avons enregistré depuis un an de bons résultats en équipe en obtenant des premières, quatrième et huitième places dans différentes catégories et à différents niveaux, groupement, département et région. En individuel, notons encore une fois Sylvie ROTH, la meilleure alsacienne en finale de zone.

En 1989, nous avons innové en organisant une journée passage de grades pour les jeunes gyms, ceux et celles qui ne sont pas encore compétitifs. Ce fut une belle réussite sportive pour tous, les gyms, les moniteurs et monitrices et les parents. On recommencera.

Bravo à nos sportifs pour ces résultats.

Le rapport financier, dans la continuité des exercices précédents, confirme la bonne santé financière de votre association, avec l'aide des subventions et dons et aussi la participation active de chacun d'entre nous aux différentes fêtes : Carnaval, 14 juillet.

Les différents rapports sont approuvés, le CA est reconduit dans sa totalité sauf M. André MEYER, qui a demandé à être relevé de ces fonctions, M. Luc LECLERQ a été accueilli au sein du CA.

Le bureau, après vote, se compose de : Président Pierre STEIB ; Vice-Présidents Damien COCHEPIN et François HUMBERT ; Secrétaire Liliane COCHEPIN et son adjointe Martine HUMBERT ; trésorier Gérard DURAND et son adjoint Gérard HAESSIG ; M. Jean LORENTZ, président d'honneur ; Paul ROSIN comme président de la commission technique.

Madame ROSIN et M. KAUFFMANN sont nommés vice-seurs aux comptes.

Après l'assemblée générale, chacun se tourne vers le verre de l'amitié.

...

Notre association se porte bien. Comme pour toute association, le plus difficile reste de réunir un bon encadrement technique composé de bénévoles. La Concorde d'une année sur l'autre arrive à maintenir le niveau des licenciés alors que la gymnastique, école de courage, d'abnégation est en récession en Alsace. Mais, quel beau sport et quelles satisfactions nous en retrons.

...

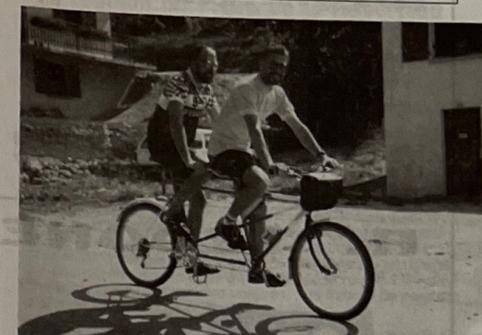
Nos cadres techniques peuvent vous accueillir à notre gymnase 36 Quai Jacoutot, aux heures d'entraînement et principalement le mercredi de 10 à 12 heures.

GYMNIQUEMENT VÔTRE !

SOLIDARITE :

« Maintenant,

tu fermes les yeux... »



et on roule !

Les paysages que nous avons dans les yeux, il les a dans le cœur.

Les collines et les montagnes que nous admirons, tendent ses muscles.

Des fleurs qui réjouissent notre vue, il ne sent que le parfum.

Jean est mal-voyant, mais rien de ce qui l'entoure ne lui est étranger : sa famille, sa maison, son quartier, son métier de kinésithérapeute. De son handicap grandissant, il puise l'énergie qui le pousse vers ses passions : le ski de fond, la natation, le toboggan et le vélo, le tandem plutôt : « la vitesse et le grand air donnent à l'effort physique au tandem, une dimension de liberté sans pareille !

Calé derrière son pilote, dans une relation de confiance totale, Jean participe régulièrement aux manifestations ou randonnées cyclotouristiques de la région. Il a pour projet, avec des amis, de relever pour le prochain Téléthon d'Antenne 2 (décembre), le défi de rallier Strasbourg à Paris en deux jours en tandem. Pour cela, il faut entretenir sa forme. « Le problème, c'est que mes pilotes-coéquipiers ne sont pas toujours disponibles, soit parce qu'ils habitent trop loin, soit qu'ils s'entraînent avec leurs clubs. Je cherche donc un pilote cyclotouriste, qui soit intéressé par de bonnes balades en tandem, voire des randonnées plus longues ».

Avis donc aux sportifs, cyclotouristes déjà un peu pros, pour des virées au grand air et, pourquoi pas, un voyage au pays de l'espoir et de la solidarité.

Contacts : Jean KUHN

1, rue Auguste Kern
Robertsau
88.31.53.95



161, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
Tél. 88 31 01 07



**CHATEAU DE
POURTALES**
SALON DE THÉ - GALERIE

RESTAURANT GASTRONOMIQUE 88 31 37 40
LE BISTROT POURTALES 88 41 95 17

RESTAURANT *Le St Fiacre*

86, Rue St Fiacre
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél: 88.31.31.26

JOURS DE REPOS : DIMANCHE MIDI ET SOIR ET LUNDI SOIR

R. TEDONE



Cycles
Cyclomoteurs

158, rue Bœcklin
ROBERTSAU - 67000 STRASBOURG Tél. 88.31.56.17

Garage Wernert

Agent RENAULT



Véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques

67, rue Bœcklin - Tél. 88 31 11 25
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Membre de la Société

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES-VENTE

CHAUFFAGE

BRENNER

Cuisinières - Chauffe eau - Chauffe bain

MAGASIN - ATELIER

25, rue Bœcklin - Strasbourg Robertsau - Tél. 88 31 07 79

POMPES FUNÈBRES

Marcel VIERLING

- ★ CERCUEILS
- ★ TRANSPORTS
- ★ ENTERREMENTS
- ★ INCINÉRATIONS

40, rue Bœcklin / Strasbourg-Robertsau / tél. 88.31.32.47

BOULANGERIE
PATISSERIE

Jean-Paul
CIESLAK

181, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.03.75

Ensemble
défendons
notre
quartier
avec
L'ADIR



mireille marquis
Esthéticienne

46, rue de la Tanche - Strasbourg-Robertsau
Tél. 88 41 82 84

LE COIN DE LA CITE DE L'ILL ET DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES

Quoi de neuf à la Cité ?

Horrible ! des trous, des trous, toujours des trous un peu partout. Et je te creuse et je te rebouche, ça n'en finit pas. Nous sommes obligés de faire du slalom tellement il y en a dans la Cité et sur la rue de l'Ill. Heureusement qu'il n'y a pas de neige en ce moment, car nous serions déjà tous enlisés.

Nous attendons toujours que les trottoirs de notre quartier soient macadamisés, que l'assainissement soit fait !... En attendant, nous sommes obligés journalièrement de patauger dans la gadoue. Tout ce que nous avons demandé tarde à venir, bien heureux que nous ayons de la patience et gardons malgré tout le moral. Depuis 1958, nous en avons bien vu d'autres et sommes habitués. Beaucoup de promesses et peu de réalisations. Nous espérons cependant que notre nouvelle Municipalité se penchera bientôt sur notre misérable sort.

Ceci a eu lieu

Le samedi 3 mars à 20 heures a eu lieu au Foyer des Loisirs, le bal organisé par l'Association des « Donneurs de sang bénévoles » de la Cité de l'Ill. Ce fut une belle réussite. Nous voulons remercier ici, le Président de l'Association, Mme MAYBLUM ainsi que les membres du comité qui ont participé à l'organisation et M. J.C. QUINTILIANI qui a bien voulu honorer les Donneurs de sang de sa présence.

Le dimanche 11 mars, bel après midi passé au bal organisé par la « Chorale de la Cité de l'Ill », avec la participation de la « Nouvelle Epoque » et l'orchestre « Gil Maurice ». Très bonne organisation et franc succès. Bravo aux organisateurs de cette manifestation, félicitations à M. OSTER et M. HOWALD qui dirigea la Chorale. Remerciements à M. J.C. QUINTILIANI pour sa présence.

Cela sera

L'Association des Locataires de la Cité de l'Ill tiendra son « Assemblée Générale » le vendredi 27 avril à 20 heures dans une des salles du Foyer des Loisirs de la Cité. Nous invitons tous les habitants du quartier à se joindre à nous et venir y assister.

Vous qui avez des problèmes, vous qui voulez être renseigné et défendu, n'hésitez plus, devenez membre de l'Association pour une cotisation minime et annuelle de 50 F par famille.

Permanences : Tous les samedis de 10 à 11 heures au 42, rue de l'Ill à côté du dentiste. Tél. : 88 31 48 52.

Siège social : COULAUD J.J. - 27, rue de la Doller. Tél. : 88 31 03 61.

FETE DU QUARTIER DE L'ILL

Retenez dès à présent la date du samedi 9 juin, car le « Comité des Fêtes de la Cité de l'Ill » (C.F.C.I.), regroupant toutes les Associations du quartier, organise ce jour-là, « le Johrmärick - Brocante », suivi le soir par un grand bal avec l'élection de « Miss Cité de l'Ill 1990 ».

La réunion du P.O.S de la Robertsau le 19 mars 1990 au Foyer Saint Louis

Intervention de J.J. COULAUD.

Pour des feux tricolores
Rue Hechner - Rue de l'Ill

De plus en plus, les habitants de la Cité de l'Ill ont des difficultés à entrer et à sortir de leur quartier. Tout d'abord, depuis cinq ou six ans on nous a supprimé la sortie directe de la rue de la Lauch, ce qui a été une grande erreur de l'Ex-Municipalité. La rue Hechner d'où les automobilistes ont beaucoup de mal pour en sortir surtout qu'il n'y a pas de feu rouge, de feu rouge qui pourrait être synchronisé avec celui de la rue de l'Ill - rue Doller car la file d'attente des voitures, aux heures de pointe, s'allonge de la gendarmerie au Pont Phario.

Nous avons sur l'axe de la rue de l'Ill : la Maison Oberkirch des handicapés, la Paroisse Protestante, l'église Sainte Bernadette, le Centre de Secours avec les pompiers ce qui n'arrange pas les choses. Il serait nécessaire de trouver une solution pour l'entrée et la sortie des handicapés de la maison Oberkirch pour que celles-ci ne se fassent pas sur une grande artère, ce qui est très dangereux.

Il ne faut pas que la rue de l'Ill devienne une autoroute. La piste cyclable qui passe devant la Cité de l'Ill est tronçonnée et dangereuse, c'est pour cela que beaucoup de cyclistes ne l'empruntent pas.

Parc « VILLA SCHMIDT »
= PARC PUBLIC

La « Villa Schmidt » Rue de l'Anguille sert de lieu de cure à six ou sept personnes, le terrain qui appartient à la Ville devrait être aménagé en parc public avec des bancs et des jeux pour les petits enfants. Ce parc pourrait servir aussi bien aux handicapés de la maison Oberkirch qu'aux personnes âgées du 18 rue de la Doller qui n'ont aucun espace vert et terrain à leur disposition, ainsi qu'à la nouvelle Maison de Retraite qui va bientôt ouvrir ses portes rue de la Largue. La rue de la Largue est une rue trop étroite pour accéder à la maison de retraite, c'est pour cela que nous proposons que cette rue ne serve qu'aux riverains et que la desserte de la maison de retraite se fasse par la rue Hechner et par une rue qui pourrait être créée reliant la maison de retraite à la rue de l'Anguille en passant par le chemin de l'Anguille.

Qui à la Zone Artisanale

Mais nous demandons que la zone artisanale qui doit être érigée derrière la rue Hechner, ne soit en aucun cas ni bruyante et encore moins polluante, ceci à cause des riverains qui habitent à proximité, ainsi que pour les nombreux habitants qui résident à la Cité de l'Ill.

VOYAGE DE 12 JOURS AU TIROL (STRAD - TARRENZ) du 2 au 13 juillet 1990

Prix par personne : 2.900 F.
Ce prix est basé sur un groupe de 30 personnes comprenant :

- Voyage en autocar aller-retour.
- Pension complète à l'Hôtel en chambre double à partir du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- 4 sorties en autocar.
- 1 soirée tyrolienne.
- Assurance « EUROP ASSISTANCE ».

Les inscriptions à partir de ce jour jusqu'au 15 mai chez M. R. FELIX - 42, rue de l'Ill - STRASBOURG-ROBERTSAU. Tél. 88 31 14 91.



BANQUE POPULAIRE
DE LA REGION ECONOMIQUE DE STRASBOURG



BANQUE POPULAIRE
DE LA REGION ECONOMIQUE DE STRASBOURG

AGENCE ROBERTSAU

73, rue Bœcklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.19.95

le plafond tendu

barrisol
LABEL ESTHÉTIQUE FRANÇAIS

poseur agréé

peinture



PAPIER PEINT, REVÊTEMENT DE SOL
ISOLATION THERMIQUE

12, rue Commandant-Reibel
67000 Strasbourg-Robertsau
TEL. 88.31.12.07

Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS toutes mesures
- REFECTION MATELAS vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 88.31.09.53

RESTAURANT



TERRASSE EN ÉTÉ

29, rue Mélanie
Strasbourg-Robertsau Tél. 88 31 38 10

Fermé le samedi midi et le dimanche



ETABLISSEMENTS

WERNERT F.

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE
CANALISATIONS
ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES/ISOLATION

76a, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU Tél. 88.31.03.20



Pour votre jardin
Plantes vivaces

PEPINIERES

Frédéric Schott

Catalogue gratuit sur simple demande
97, rue Mélanie
Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.08.11

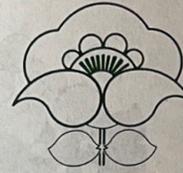
Boulangerie - Pâtisserie
de l'Orangerie

12, Rue d'Arras

Quartier des KH (angle Rue de l'Horre)
67000 Strasbourg — Tél. 88.61.77.02

40, rue du Chevalier Robert
67000 Robertsau - Tél. 88 31 19 09

Fleurs
Issler



TOUTE DÉCORATION FLORALE

STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 88.31.05.09

Des fleurs
dans le monde entier
par Interflora



Coiffure
Claude-Wagner

Maitre Coiffeur
DAMES - MESSIEURS
SOIN DU CHEVEU
COUPE NOUVELLE LIGNE
PARFUMERIE
TRAVAIL SOIGNE

CLAUDE
WAGNER-CLAUDE
94, rue Bœcklin 88.31.03.03
26, rue de l'III 88.31.13.89



Mme
Marcelle MORITZ
Corsetière Agréée (se rend à domicile)

Spécialiste en sur Mesure

Gaines - Combinés - Soutien-Gorge
Corsets - Prothèses Mammaires
Ceintures Médicales



Tél. 88.66.16.82

31, rue de Verdun
GEISPOLSEIM-GARE
67400

CHARBONS - BOIS - MAZOUT
POELES et CUVES a MAZOUT

MAECHLING

anc. HANSMAENNEL

33, rue des Jardiniers
Tél. 88.31.10.50

67000 STRASBOURG - ROBERTSAU

NOUS N'AVONS PAS FINI
DE VOUS EN FAIRE VOIR



VISUAL PRESENTE
LA MONTURE SOUPLE.

Incassable, indéformable, révolutionnaire.
Aujourd'hui, pour aller
loin, plus besoin de ménager
sa monture.

VISUAL. L'AVENIR DE VOS YEUX.

VISUAL ∞
350 opticiens en France

OPTIQUE BÖECKLIN

63, rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Tél. : 88 31 37 59

ATELIER

NORBERT
BASCH

Architecte
Urbaniste

31 rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88 31 06 45

Etablissement horticole
René SOMMER

40 chemin du Beulenwoerth 67000 STRASBOURG

Téléphone 88 31 15 38

Toutes Décorations Florales
et mortuaires
Plantes vertes et Bouquets
Fleurissement et
Entretien de Tombes
Plantes à Massifs et Balcons



LIVRAISON GRATUITE STRASBOURG ET FAUBOURG

PIZZA SARDA



RESTAURANT - PIZZERIA
88.31.47.96

STRASBOURG-ROBERTSAU
94, rue Bœcklin

Heures d'ouverture : de 11 45 à 13 45 et
de 18 30 à 23 h
Dimanche : de 18 30 à 22 h
Jour de repos : mardi

cadeaux



Chez tous les spécialistes

Service Après-Vente

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉPARATION
Chauffe eau - Chauffe bains - Chaudière à gaz
VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES

**Chaffoteaux
et Maury**

80, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 88.31.16.52

PREMIER SERVICE DE MAINTENANCE DE FRANCE



TRANSMISSION FLORALE
FRANCE ET ÉTRANGER

étamine

83, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.10.21

Ouvert de 8 H 30 à 12 H 15 et de 14 H à 19 H
Dimanche de 10 H à 12 H 30

**le Prêt-à-Porter
de vos Murs !**

MARBRES - CACHEMIRES - FAUX UNIS - MODERNES
un choix unique à découvrir !

MERCURE D'OR

Décerné par le Ministre du Commerce

Variations décors

55, rue Boecklin - STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 23 30

- Toutes les grandes marques présentées :
- PAPIERS PEINTS
 - TISSUS MURAUX
 - MOQUETTES
 - Peinture HISTOR

Directeur de la publication : E. HERRMANN 7, rue I. Haffner - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Comité de rédaction : R. FELIX, E. FRIESS, E. HERRMANN, B. IRMANN, R. KELLER, F. KARCH - Imprimerie Muh-Le Roux